Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20261103-DCM2026_073-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi trois novembre deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le lundi 26 octobre 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Adjoints, Didier QUINTIN, René DAULY, conseillers délégués, Anne-Cécile BODENES, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Régis LANCIEN, Aurélie MASSON, Solenn MEURO, Élodie MICHEL, Miguel REBOURS, Conseillers.

Absents excusés : Ségolène CLAVERIE (pouvoir à Vanessa MORIN), Jerôme CHEVRIER (pouvoir à Aurélie MASSON), Damien POSSEME (pouvoir à Laurence MAHÉ), Christelle VARGIU (pouvoir à François NEVEU), Christophe BOITARD (pouvoir à Didier QUINTIN).

Secrétaire de séance : Solenn MEURO

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 14
Votants : 19
Absents : 5

DCM2026/073 : ENDUIT A L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

Madame le Maire passe la parole à M. Rémi BLANCHARD. Ce dernier explique à l'assemblée que pour installer le retable dans l'église Saint-Étienne, il faut au préalable ré enduire le mur situé derrière l'autel afin d'éviter tous problèmes d'infiltration d'eau.

Deux devis sont proposés au Conseil.

Entreprise	Proposition	Montant HT	TVA	Montant TTC
DIAS Manuel	Dégradage ancien support, nettoyage du support, dégrossi à la chaux, enduit mono couche	4 000 €	800 €	**4 800 €**
PINTO LIMA Carlos	Picotage enduit existant, dégrossi et application enduit à la chaux, finition talocher, reprise des joints et finition identique à l'existant	2 000 €	-	**2 000 €**

Madame le Maire précise que le montant de cette acquisition est prévu au budget :

- Opération 229 – Eglise
  - Chapitre 21 : immobilisations corporelles
    - Article 21318 : autres bâtiments publics

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20261103-DCM2026_073-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE d'accepter le devis de la société PINTO LIMA pour la réfection d'une partie de l'enduit à l'intérieur de l'église Saint-Etienne pour un montant de 2 000 € HT soit 2 000 € TTC**
- **AUTORISE Mme le Maire à signer le devis correspondant.**

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire
Laurence MAHÉ,

Secrétaire de séance :
Solenn MEURO